



Liberté • Egalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

**Le Sous-préfet  
de Valenciennes**

Valenciennes, le 3 novembre 2016

Monsieur,

Par courrier du 24 octobre 2016, reçu en mes services le 27 octobre 2016, vous avez souhaité appeler mon attention sur la délibération du 5 octobre 2016 relative à la cession et l'échange de terrains, avec la société CREER PROMOTION et la commune de Petite-Forêt, pour un projet de construction d'un ensemble immobilier avenue des Sports. Selon vos allégations, cette délibération serait entachée d'illégalité.

J'en accuse réception et vous informe qu'il sera tenu compte de vos observations dans le cadre du contrôle de légalité.

Par ailleurs, si vous l'estimez opportun, il vous est possible de saisir le Président du Tribunal Administratif de Lille, territorialement compétent.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

LE SOUS-PREFET,

Thierry DEVIMEUX

Monsieur Bernard MOREL  
Président de l'Union pour l'Accès au Droit  
et à l'Égalité à Petite-Forêt  
1 rue Maurice Thorez  
59494 PETITE-FORET  
Réf : [B2]